

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 OCTOBRE 2021

Convocation adressée individuellement à tous les Conseillers Municipaux le 14 octobre 2021.

**Etaient présents** : tous les Conseillers Municipaux, à l'exception de :

M. Didier ROUSSELLE	qui a donné procuration à	M. Roger VIARSAC
M. Daniel MOUTARD	<<	Mme Marilyn FLAMAIN
M. Patrick CATHENOZ	<<	Mme Monique BOTTINI
M. Erwan ALLÉE	<<	M. Pascal LANTHEAUME
Mme Anne TAILLEUX	<<	Mme Jocelyne AUDIBERT

**M. Jean-Jacques MONPEYSSEN est nommé Secrétaire de séance.**

## **DECISIONS**

- ✚ N° 107 du 23 août 2021 relative à un contrat avec le bureau d'études « ECOFILAE » (MONTPELLIER – 34000) pour une mission d'étude d'opportunité de réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration de Nyons. Dépense : 39 800 € HT.
- ✚ N° 108 du 23 août 2021 relative à un contrat avec la société « ORANGE BUSINESS SERVICES » qui concerne un abonnement « Internet objet connecté ligne ascenseur » pour deux lignes GSM installées dans chacun des ascenseurs de la Maison des Sports (appels d'urgence). Durée : 36 mois à compter du 23/08/2021. Dépense : 2 € HT par mois.
- ✚ N° 109 du 10 septembre 2021 relative à un contrat de cession avec le collectif « ROULOTTE TANGO » (UNIEUX – 42240), pour un concert en partenariat avec l'association « TANGOLIVE » le samedi 11 septembre 2021 à 21 H 00, Place du Docteur Bourdogle. Dépense : 1 500 € TTC.
- ✚ N° 110 du 15 septembre 2021 relative à un contrat avec la société « ROFICOM SARL » (SAINT FONTS – 69190) pour la maintenance préventive du système de vidéoprotection. Durée : 3 ans à compter du 1<sup>er</sup>/07/2021. Dépense : 2 877 € HT par an (tarif révisable chaque année).
- ✚ N° 111 du 23 septembre 2021 relative à un mandat avec l'agence « GESTISSIMMO » (NYONS) pour la gestion et l'administration d'un appartement d'une superficie de 45 m<sup>2</sup> environ (T1), sis 17 Draye de Meyne. Durée : 30 ans à compter de la date de signature (résiliable chaque année 3 mois avant la date anniversaire)  
Dépense :
  - Honoraires de gestion : taux 7 % sur les loyers, outre la TVA au taux en vigueur (20%) et charges encaissées.
  - Frais d'agence : 6 € TTC/m<sup>2</sup> pour les frais de visite et + 3 € TTC/m<sup>2</sup> pour la réalisation de l'état des lieux.
- ✚ N° 112 du 27 septembre 2021 relative à un contrat avec la société « AGELID » (ERNEMONT LA VILLETTE – 76220) pour l'équipement de la solution de verbalisation LogipolVe et matériels associés de la Police Municipale. Durée : 1 ans à compter du 01/05/2021, reconductible de manière tacite 4 fois.

## Dépense :

- Redevance d'utilisation : 135,00 € H.T. par an et par appareil
- Intervention sur site inférieur à 200 kms : 999,00 € H.T. par jour
- Intervention sur site supérieur à 200 kms : 1 190,00 € H.T. par jour
- Devis pour réparation d'appareil hors garantie : 50,00 € H.T.
- Cartes à puce sans contact : 30,00 € H.T.
- Lecteur de cartes pc pour enrôlement : 35,00 € H.T.
- Tele-formation (1 h 00) : 250,00 € H.T.
- Carte SIM Multi-opérateur : 180,00 € H.T. par an. Engagement de 12 mois, renouvelable par tranche de 12 mois

- ✚ N° 113 du 27 septembre 2021 relative à une convention avec Lesly JAISSON, Maître-Nageur Sauveteur, pour une mise à disposition d'une partie des bassins du Parc aquatique NYONSOLEÍADO en vue de leçons particulières de natation (de 7 heures du matin jusqu'à 15 minutes avant l'ouverture et après la fermeture jusqu'au coucher du soleil). Durée : du 19/06/2021 au 05/09/2021. Tarifs : 20 € du 19/06/2021 au 05/07/2021 / 40 € du 06/07/2021 au 05/08/2021 / 40 € du 06/08/2021 au 13/09/2021.
- ✚ N° 114 du 27 septembre 2021 relative à une convention avec Nils CHAPUIS, Maître-Nageur Sauveteur, pour une mise à disposition d'une partie des bassins du Parc aquatique NYONSOLEÍADO en vue de leçons particulières de natation (de 7 heures du matin jusqu'à 15 minutes avant l'ouverture et après la fermeture jusqu'au coucher du soleil). Durée : du 05/07/2021 au 13/09/2021. Tarifs : 40 € du 06/07/2021 au 05/08/2021 / 40 € du 06/08/2021 au 13/09/2021.
- ✚ N° 115 du 27 septembre 2021 relative à une convention avec Victor VALLET, Maître-Nageur Sauveteur, pour une mise à disposition d'une partie des bassins du Parc aquatique NYONSOLEÍADO en vue de leçons particulières de natation (de 7 heures du matin jusqu'à 15 minutes avant l'ouverture et après la fermeture jusqu'au coucher du soleil). Durée : du 19/06/2021 au 12/09/2021. Tarifs : 20 € du 19/06/2021 au 05/07/2021 / 40 € du 06/07/2021 au 05/08/2021 / 40 € du 06/08/2021 au 13/09/2021.
- ✚ N° 116 du 27 septembre 2021 relative à une convention avec Arthur VALLOT, Maître-Nageur Sauveteur, pour une mise à disposition d'une partie des bassins du Parc aquatique NYONSOLEÍADO en vue de leçons particulières de natation (de 7 heures du matin jusqu'à 15 minutes avant l'ouverture et après la fermeture jusqu'au coucher du soleil). Durée : du 05/07/2021 au 05/08/2021. Tarifs : 40 € du 06/07/2021 au 05/08/2021.
- ✚ N° 117 du 30 juillet 2021 relative à un avenant au contrat avec la « SAS INFINITI BUREAUTIQUE » (GUILHERAND-GRANGES – 07500) pour la location et la maintenance d'un copieur OLIVETTI 3500 MF (copie NB, toner inclus), installé au centre de vaccination. L'avenant porte sur la prolongation de la durée du contrat, soit du 1<sup>er</sup>/08/2021 au 31/12/2021 (renouvelable le cas échéant) et sur le changement du lieu d'installation de l'appareil, le centre de vaccination ayant été déplacé au 36 avenue Paul Laurens. Dépense : 100,00 € HT par mois (forfait mensuel : 12 000 NB).
- ✚ N° 118 du 16 septembre 2021 qui modifie la décision N° 104/2021 du 17 août 2021 en son article 3. La dépense pour l'assistance et la maintenance du logiciel de gestion de cimetière par la société « 3D OUEST » est de 360,00 € H.T. par an (au lieu de 160,00 € H.T.). Le reste est inchangé.
- ✚ N° 119 du 16 septembre 2021 relative à un contrat avec la société « HOMIRIS ALARME ET TELESURVEILLANCE » (STRASBOURG – 67100) et opéré par la société « EPS » (LILLE – 59891 CEDEX), pour l'installation d'un équipement de télésurveillance et la souscription à un abonnement « FORMULE INTEGRAL », en vue de la protection des locaux du centre de vaccination (36, avenue Paul Laurens)  
Dépense :
  - Installation : 75,00 €HT
  - Coût mensuel : 38,00 €HT

- ✚ N° 120 du 28 septembre 2021 relative à une convention avec la « Communauté d'Agglomération du Pays de Gex », dans le cadre du recrutement à compter du 25/09/2021 de Mme Béragère COUTTON, en vue de l'indemnisation du compte épargne temps de l'intéressée transféré à la commune de Nyons. Recette : 1 350 €

***Le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 septembre 2021 est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.***

En ouverture de séance, M. le Maire remercie la presse et l'assemblée de leur présence.

## **DELIBERATIONS**

### **1 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020**

**Rapporteurs : Madame Nadia MACIPÉ / Monsieur Thierry DAYRE / Monsieur Jean-Jacques MONPEYSSSEN**

Conformément à l'article L- 5211-39 du Code Général des Collectivités, le rapport d'activités pour l'année 2020 de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale a été publié. Ce document très dense et complet a été distribué à l'ensemble des élus dès sa publication. Il retrace l'ensemble des multiples actions conduites collectivement au sein de l'intercommunalité.

Mme MACIPÉ entreprend de commenter ce rapport avec une synthèse projetée sur écran. Celle-ci débute par l'historique de la CCBDP depuis sa création en 2017, suivie d'une présentation des élus et des instances décisionnaires 2020-2026.

#### **COMMISSION PERMANENTE**

##### **1- FONCTIONNEMENT INTERNE**

La CCBDP comptait fin 2020, 100 agents, soit 89,03 ETP, pour un budget de 3 573 399,53 €. La crise sanitaire a fortement impacté la gestion des ressources humaines.

##### **2- FINANCES**

###### **Préparation budgétaire et exécution budgétaire**

L'exercice budgétaire de la CCBDP se décline en 7 budgets distincts : budget Général + 6 budgets annexes (OM, SPANC, Zone d'Activités, Portage des Repas, Transports de Personnes, GEMAPI).

##### **3 - COMMUNICATION**

Le travail du service a essentiellement porté sur la gestion de la crise sanitaire.

#### **LES ACTIONS PAR COMMISSIONS**

##### **AMÉNAGEMENT TERRITORIAL**

###### **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Rhône Provence Baronnie**

En 2020, les représentants aux instances du SCoT ont été désignés et le Comité Syndical installé.

###### **PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial / Mobilités**

Deux marchés d'études ont été signés cette année en vue de la Transition énergétique.

###### **Programme d'Intérêt Général- PIG / Habitat**

Ce dispositif a permis de rénover 41 logements.

## **Politique publique pour une transition énergétique : le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH)**

En 2020, la Région Auvergne Rhône Alpes a proposé un appel à manifestation d'intérêt afin de sensibiliser et conseiller dans le cadre la transition écologique.

### **Architecte conseiller / Habitat**

19 fiches-conseils ont été réalisées en 2020.

### **Accompagnement des communes**

Ce dispositif a permis aux communes d'Arpavon et de Venterol de bénéficier d'aides pour des logements locatifs sociaux.

## **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

### **Développement territorial**

En 2020, la CCBDP a signé la Convention Territoriale Globale avec la CAF et lancé la démarche « diagnostic des Maisons France Service » à la demande de l'Etat.

### **Comités Territoriaux**

Il se sont réunis 5 fois en 2020 pour échanger sur l'action intercommunale.

### **Mutualisation**

La CCBDP a accompagné les communes en recherche de solutions mutualisées.

### **Classement des archives contemporaines**

31,37 ml ont été triés.

### **Service mutualisé d'instruction des Autorisations du Droit des Sols**

a permis l'instruction de 357 dossiers.

### **Déploiement de la fibre optique**

Une « étude » des futures implantations du réseau sur Nyons Est et sur Aubres, ainsi que les conventions avec les propriétaires ont été entreprises cette année.

### **Activités de Pleine Nature**

L'intercommunalité a géré 1 900 km de sentiers de randonnées pédestre, équestre et VTT.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

### **Une activité économique fortement impactée par la crise sanitaire**

Il a été décidé de mettre en place des mesures d'urgence pour accompagner les associations, les entreprises en lien avec le tourisme essentiellement.

### **Créer, aménager, gérer et commercialiser les ZAE**

21 lots sont vendus ou sous compromis (sur 34) et 3 hectares de terrains de la ZA du Grand Tilleul restent à commercialiser.

### **Agriculture : Mise en place d'un espace test**

Cette opération vise à reconquérir du foncier non exploité et à permettre l'accès au foncier à des publics hors cadre familial (2 testeurs en 2020).

### **Agriculture : Soutien à l'association / solidarité paysan**

En 2020, une forte augmentation du nombre d'agriculteurs accompagnés sur les Baronnies est constatée.

### **L'office de tourisme des Baronnies en Drôme Provençale**

Suite à un audit, le classement de l'OT en catégorie 1 a été reconduit, ainsi que sa norme qualité NF. Une convention avec la CCBDP a été signée pour trois ans et l'OT a reçu 510 000 € de subvention intercommunale (produit des taxes de séjour).

## **TECHNIQUE**

### **Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés**

L'année 2020 a connu une baisse de la fréquentation des déchèteries intercommunales. Une étude d'harmonisation a été lancée et l'intercommunalité a adhéré au SYPP pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

### **Voirie**

Les travaux réalisés cette année concernaient 983 km de routes et chemins, pour un coût de 1 214 855 € TTC.

### **GEMAPI – Prévention des risques d'inondation et entretien des rivières**

L'année 2020 a vu la création du Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues (contributions de 7 communautés de communes du bassin versant).

### **Bilan du SPANC au 31/12/2020**

Au cours de l'année 2020, 466 contrôles ont été effectués.

## **SOCIAL**

### **Petite Enfance**

Dès le premier trimestre de l'année 2020, la crise sanitaire a bouleversé les activités d'accueil. Les établissements ont dû s'adapter pour continuer d'accueillir les enfants et permettre une activité économique essentielle.

### **Service Portage de Repas / Territoire des Hautes Baronnies et Haute Ouvèze**

Ce dispositif permet le maintien à domicile des personnes âgées de cette zone.

### **Service Transport**

Deux lignes de transports sont contractualisées avec la Région Auvergne Rhône Alpes.

### **Le service Enfance - Jeunesse - Animation territoriale**

Malgré le contexte sanitaire, les équipes ont réussi à mettre en place les protocoles successifs pour assurer un accueil des personnels prioritaires.

### **La compétence Enfance**

En 2020, le centre de loisirs intercommunal de Nyons a effectué 3 970 journées d'accueil d'enfants de 5 à 13 ans.

### **La Compétence Jeunesse**

Pour l'intercommunalité cette compétence recouvre le Service d'Accompagnement Socio-éducatif (SASé), les ALSH de Buis les Baronnies et Séderon et la Coordination Enfance-Jeunesse. Cette année, 43 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement individuel.

## BILAN ET PERSPECTIVES

M. DAYRE rappelle qu'en 2020 la CCBDP a organisé les services minimums et indispensables pour répondre aux besoins d'urgence et de continuité imposés par les confinements successifs.

Il précise que pour compenser les dépenses de soutien aux entreprises, l'enveloppe budgétaire de la Voirie a été réduite de 350 000 €.

Pour la gestion des déchets, il indique que les capacités d'enfouissement à moyen terme seront très limitées, ce qui a pour conséquence une forte augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) en 2020.

La CCBDP a également adhéré au Syndicat des Portes de Provence (SYPP) en 2020.

Les enjeux de la CCBDP sont multiples :

- Sécuriser la pérennité administrative, budgétaire et financière
- Assumer les compétences déléguées par les communes, tant en matière sociale et économique qu'environnementale
- Tenir sa place dans les différentes structures supra communales.

### **Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités de la CCBDP pour l'année 2020**

## 2 – MARCHES PUBLICS

**Rapporteur : Monsieur Jean-Luc GREGOIRE**

### **2-1 PROGRAMME VOIRIE 2021 : Approbation du marché de travaux**

M. GREGOIRE détaille le Programme Voirie 2021 qui a fait l'objet d'une consultation en procédure adaptée. Ce programme comprend une tranche ferme (reprise des enrobés de certaines places de stationnement et création d'entourages d'arbres au sud de la place de la Libération, création d'entourages d'arbres dans l'allée des Tilleuls, reprofilage en clavicelle traitée du chemin « au Fil de l'Eygues », divers petits travaux...) et une tranche conditionnelle (réfection du chemin des Romarins et de l'allée des Oliviers, enrobés du parking et des voies du lotissement des 3 Roys),

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 septembre 2021 et a décidé de retenir à l'unanimité :

- l'entreprise : **COLAS France**, 2 rue des Lômes, 07250 LE POUZIN
- pour un Montant de :
  - **Tranche Ferme** : ..... **82 815.00 € HT**
  - **Tranche Conditionnelle** : ..... **49 954.35 € HT**

**Unanimité**

### **2-2 CONSTRUCTION DE LA MAISON DES HUILES ET DES OLIVES DE FRANCE – Approbation de l'avenant n° 1 au marché de MOE**

Par délibération du 25 septembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé le marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'architecture HLSA Société d'Architecture, mandataire du groupement pour la Construction de la Maison des Huiles, pour un montant provisoire de 91 023,08 € HT, selon l'estimation prévisionnelle du maître d'ouvrage fixée à 879 450,00 € HT.

Du fait de l'augmentation de la masse des travaux au stade APD liée à l'intégration des préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France et aux travaux complémentaires, le coût prévisionnel définitif a été arrêté à 1 125 109,00 € HT.

Le projet d'avenant porte sur la rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui s'établit alors à 116 448,78 € HT (1 125 109 € HT X (9,65+0,7) %), soit une augmentation de 27,9 %.

La Commission d'Appel d'Offres s'est tenue le 30 septembre 2021 et a donné un avis favorable à l'unanimité à ce projet d'avenant.

**Unanimité**

## **2-3 MISE EN ACCESSIBILITE DE TROIS BATIMENTS COMMUNAUX – Approbation des avenants n° 1 et n°2 aux marchés des lots 1, 3, 4 et 5**

**Rapporteur : Madame Aurore AMOURDEDIEU**

Par délibération du 5 mai 2021, le Conseil Municipal a approuvé les marchés de travaux pour la mise en accessibilité de trois bâtiments communaux, Cinéma, Maison des Sports et Espace Jeunesse.

Les travaux ont commencé le 17 mai 2021. Suite à des travaux supplémentaires et à des délais rallongés de fournitures de certains matériels, il est nécessaire de présenter des avenants aux marchés des lots 1, 3, 4 et 5 comme suit :

Lot n°01 – GO-Dém. / VRD / Clois.-Doubl.-Fx Plaf. / Revêt. sols-murs/ Plomb.-Chauf. / Peint. / Net.

<u>Avenant n°1 pour travaux supplémentaires</u>	
Montant HT :	10 597,00 €
% d'écart induit :	8,57 %
Nouveau montant du marché HT :	134 280,00 €

Lot n° 3 – Serrurerie

<u>Avenant n°1 pour travaux supplémentaires</u>	
Montant HT :	1 456,40 €
% d'écart induit :	15,69 %
Nouveau montant du marché HT :	10 736,46 €

Lot n°4 – Menuiseries bois / Aluminium

<u>Avenant n°1 pour travaux complémentaires</u>	
Montant HT :	2 916,75 €
% d'écart induit :	17,03 %
Nouveau montant du marché HT :	20 047,59 €

Lot n°5 – Electricité – Courants forts et faible

<u>Avenant n°1 pour travaux supplémentaires</u>	
Montant HT :	925,13 €
% d'écart induit :	2,87 %
Nouveau montant du marché HT :	33 125,13 €

Les avenants n°2 aux marchés des lots 1,3,4 et 5 portent sur un rallongement des délais d'exécution des prestations. Ces avenants n'ont pas d'incidence financière sur le montant des marchés.

La Commission d'Appel d'Offres du 30 septembre 2021 a donné un avis favorable à l'unanimité à ces projets d'avenants.

M. le Maire adresse des remerciements pour la rapidité de réalisation des travaux.

**Unanimité**

## **2-4 FOURNITURE ET POSE DE SANITAIRES A ENTRETIEN AUTOMATIQUE - Approbation du montant de la retenue de garantie à verser à la société MPS Toilettes Automatiques**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Luc GREGOIRE**

En 2017, un marché de travaux avait été passé avec la société MPS Toilettes pour la fourniture et la pose de sanitaires à entretien automatique pour un montant de 77 192,64 €. Les entreprises Construire En Provence et RESSEGAIRE Carrelage étaient intervenues à la demande de la commune, suite à différents problèmes qui sont aujourd'hui réglés.

Il est proposé de restituer la retenue de garantie à la société MPS Toilettes Automatiques déduction faite des factures des entreprises Construire En Provence et RESSEGAIRE Carrelage, soit un montant de 1 794.43 €.

**Unanimité**

## **2-5 MARCHE D'ASSURANCES Flotte Automobile – Approbation du titulaire**

**Rapporteur : Monsieur Thierry DAYRE**

Une consultation (procédure adaptée) en vue du renouvellement du contrat d'assurance Flotte automobile pour 4 années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 a été lancée par la municipalité. Une seule offre a été reçue.

La Commission d'Appel d'Offres réunie en séance du 30 septembre 2021 a retenu à l'unanimité l'offre présentée par l'Assureur GLISE (GREAT Lakes Insurance) et le Cabinet PILLIOT pour le montant de prime annuel de 12 636,18 € TTC par an. (Option GC1 - Pour les VL de moins de 3 ans : 67,39 €/an et /véhicule - Garantie tous risques avec franchise de 200 € - Option GC3 - préposés en mission : 600 € TTC/an)

**Unanimité**

## **3 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA FUTURE SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF « CENTRALES VILLAGEOISES EYGUES ENERGIE »**

**Rapporteur : Monsieur Thierry TATONI**

Sollicitée pour apporter son soutien à la création de la future société de « Centrales villageoises Eygues-Energie », la Municipalité participera financièrement à hauteur de 20 000 € maximum en une ou plusieurs fois, au capital de cette société locale à gouvernance citoyenne porteuse de projets en faveur de la transition énergétique.

M. le Maire dit qu'il s'agit d'un engagement « fort » de la commune pour un soutien aux énergies renouvelables.

**Unanimité**

## **4 – SERVICE JEUNESSE**

**Rapporteur : Madame Aurélie LOUPIAS**

### **4-1 Approbation d'une convention partenariale avec la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux pour l'organisation d'un séjour de vacances du service Jeunesse**

Dans le cadre de l'organisation d'un « séjour média » du 26 au 29 octobre 2021 à PONT-DE-BARRET destiné aux jeunes fréquentant l'ESPACE JEUNESSE, il est proposé la signature d'une convention de partenariat avec la communauté de communes Dieulefit – Bourdeaux en vue d'une prise en charge des frais d'hébergement, d'alimentation et de prestation pour tous les jeunes.

**Unanimité**

### **4-2 Approbation d'une demande de subvention d'investissement pour le projet d'aménagement du local Espace Jeunesse**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à faire une demande de subvention d'un montant de 2 356,99 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme pour équiper les locaux de l'ESPACE JEUNESSE. **Unanimité**

### **4-3 Approbation d'une convention d'objectifs et de financement « Prestation de service Jeunes » avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme**

Il est proposé la signature d'une convention d'objectifs et de financement « Prestation de Service Jeunes » avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme pour un temps de travail d'animation correspondant à 2 ETP, sur la période du 1<sup>er</sup>/01/2021 au 31/12/2021.

**Unanimité**



## 5 – AFFAIRES FINANCIERES

Rapporteur : Monsieur Thierry DAYRE

### 5-1 Décisions Modificatives Budgétaires

#### 5-1-1 Décision Budgétaire Modificative N° 1 : Budget Général

Il est proposé d'opérer des mouvements de crédits suite à des régularisations d'écritures et afin de faire face à de nouvelles dépenses imprévues, de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
615232	Réseaux (prévu pour SDED)	-49 164.00 €	7381	TCCFE	+1 095.00 €
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers	-20 000.00 €	7472	Participation Région (ARS)	+93 219.00 €
023	Virement section d'investissement	+28 652.00 €	773	Mandats annulés (sur ex antérieurs)	+1 455.00 €
6761	Reprise sur cession	+ 600.00 €	775	Pdt cessions immobilières	+600.00 €
6811	Dotation aux amortissements	+ 4 255.00 €	7788	Assurance sinistre MDP	+12 500.00 €
6518	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	+ 20 000.00 €			
65548	Autres contributions (SDED fonctionnement)	+ 49 164.00 €			
65737	Subv fonctionnement autres EPL	+ 73 162.00 €			
673	Titres annulés (sur ex antérieurs)	+ 2 200.00 €			
<b>Total</b>		<b>108 869.00 €</b>	<b>Total</b>		<b>108 869.00 €</b>

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Opér/Nature	Libellé	Montant	Opér/Nature	Libellé	Montant
1118/2135	Aménagement des constructions (suite sinistre Maison de Pays)	+15 000.00 €	021	Virement section de fonctionnement	+28 652.00 €
220/21318	Avenant marché vestiaire stade	+ 2 188.00 €	192	+Values cessions immobilières	+ 600.00 €
320/2315	Voirie 2020	+ 17 219.00 €	281578	Amortissements	+4 255.00 €
621/2135	Plan informatique Ecoles élémentaires	+ 10 000.00 €	165	Cautions reçues	+ 900.00 €
			621/1313	Subvention Plan informatique Ecoles.Elémentaires	+ 10 000.00 €
<b>Total</b>		<b>44 407.00 €</b>	<b>Total</b>		<b>44 407.00 €</b>

Unanimité

#### 5-1-2 Décision Budgétaire Modificative N° 1 : Budget Eau

Il est proposé d'opérer des augmentations de crédits sur les opérations d'amortissements suite aux intégrations de travaux, de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
6811	Amortissement	+287.00 €	711	Eau	+287.00 €
<b>Total</b>		<b>287.00 €</b>	<b>Total</b>		<b>287.00 €</b>

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
2156	Matériel spécifique d'exploitation	+287.00 €	28158	Amortissement	+287.00 €
<b>Total</b>		<b>287.00 €</b>	<b>Total</b>		<b>287.00 €</b>

**Unanimité**

### 5-1-3 Décision Budgétaire Modificative N° 1 : Budget Assainissement

Il est proposé d'opérer des mouvements de crédits suite à des régularisations d'écritures et des observations sur le budget primitif, de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
66111	Intérêts réglés à échéances	-4 099.74 €	002	Résultat antérieur (erreur affectation)	-3 437.74 €
023	Virement section d'investissement	+ 662.00 €			
<b>Total</b>		<b>-3 437.74 €</b>	<b>Total</b>		<b>-3 437.74 €</b>

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
001	Résultat antérieur (erreur affectation)	+ 3 437.74 €	021	Virement section de fonctionnement	+ 662.00 €
131	Subvention équipement (annulation titre 2013)	+ 30 000.00 €	131	Subvention équipement (annulation titre 2013)	+ 30 000.00 €
1641	Emprunts en euros	+ 662.00 €	1068	Autofinancement	+ 3 437.74 €
<b>Total</b>		<b>34 099.74 €</b>	<b>Total</b>		<b>34 099.74 €</b>

**Unanimité**

## 5-2 NYONS EN SCENE SAISON 2021-2022 - Fixation des tarifs

**Rapporteur : Madame Odile PILOZ**

Pour commencer, Mme PILOZ indique que l'inauguration de « Nyons en Scène » le vendredi 15 octobre dernier, dans la nouvelle salle de spectacles de la Maison de Pays a montré que ce lieu est « magnifique et tout à fait adapté aux spectacles ». La soirée a eu lieu en présence d'artistes, d'intervenants et d'un public venu nombreux. Elle remercie Mme Lison FLOURET, Responsable du Service Culture, Sports et Associations, M. Martin FRANCALANCCI, Régisseur de la salle de spectacles et M. Hafid DIAN, du CTM qui avaient créé pour l'occasion un décor dans le thème du programme de « Nyons en Scène ».

Pour cette saison, il est proposé d'augmenter les tarifs de « Nyons en Scène » 2021-2022 compte tenu de la montée en gamme de la Maison de Pays.

Mme AMOURDEDIEU déplore que la délibération des tarifs de « Nyons en Scène » soit prise après la diffusion du programme comme cela s'est déjà passé en 2020.

**Unanimité**

### **5-3 TARIFS COMMUNAUX – Mise à disposition de la Maison de Pays – Modification de la délibération du 08/09/2021**

**Rapporteur : Monsieur Pascal LANTHEAUME**

Il est proposé de modifier les tarifs de location de la cuisine de la Maison de Pays pour l'année 2021-2022, lorsque celle-ci est louée par un traiteur à l'occasion de manifestations organisées par des établissements publics ou privés d'intérêt général, des entreprises privées ou associations à but lucratif ou pour des réunions familiales de nyonsais. Les nouveaux tarifs sont arrêtés à 300 € et la caution à 400 €.

**Unanimité**

### **5-4 SUBVENTIONS**

#### **5-4-1 Approbation du versement des subventions exceptionnelles au profit des coopératives scolaires des écoles publiques de Meyne et de Sauve**

**Rapporteur : Madame Aurélie LOUPIAS**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement aux coopératives scolaires des écoles publiques de Sauve et de Meyne les subventions de fonctionnement suivantes (Article 6574-1 du Budget communal) :

ETABLISSEMENT	AU TITRE DE L'ANNEE 2021
Ecole Maternelle de Sauve	900.00 €
Ecole Elémentaire de Sauve	1 000.00 €
Ecole Maternelle de Meyne	900.00 €
Ecole Elémentaire de Meyne	1000.00 €
TOTAL	3 800.00 €

**Unanimité**

#### **5-4-2 Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle au profit du Groupement d'entraide du personnel communal**

**Rapporteur : Monsieur Pascal LANTHEAUME**

Il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 530,00 € au profit du Groupement d'entraide du personnel communal (Article 6574 du Budget communal).

**Unanimité**

### **5-5 Remboursement de 3 cartes d'abonnement au parc aquatique NYONSOLEÍADO suite à la mise en application du passe sanitaire**

**Rapporteur : Monsieur Thierry DAYRE**

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder le remboursement exceptionnel de trois cartes d'abonnement au prorata du nombre de places / jours restants, suite à l'entrée en vigueur du « Passe Sanitaire » pour accéder au parc aquatique NYONSOLEÍADO.

**Unanimité**

## 5-6 Rétrocession d'un trop perçu de l'aire de camping-car

**Rapporteur : Monsieur Thierry DAYRE**

Suite à une réclamation, il est proposé au Conseil Municipal de rembourser un trop perçu de 11,10 €, encaissé par la commune pour un stationnement sur l'Aire des camping-cars.

**Unanimité**

## 5-7 Exonération de la redevance annuelle 2020 d'occupation du domaine public de l'Association 2CV – OLIVE

**Rapporteur : Monsieur Roger VIARSAC**

Suite à l'exonération des redevances d'occupation du Domaine Public des commerçants nyonsais délibérée en juillet 2020, il s'est avéré que le dossier de Monsieur Karl ANAKO-BONNET, représentant de l'activité 2CV OLIVE (Association la Clef des songes), n'avait pas été pris en compte et que la somme de 140 € a été prélevée sur son compte. Il est proposé d'effectuer un remboursement de ce montant.

**Unanimité**

## 6 – AFFAIRES FONCIERES - ZA des Laurons – Cession de terrain à la SCI BOSCHI BLANC : Modification de la délibération du 8 septembre 2021

**Rapporteur : Madame Aurore AMOURDEDIEU**

La cession de parcelles, situées ZA des Laurons, à la SCI BOSCHI BLANC (AE n° 44, 883, 884, et n° 887 889 et 891 partiellement) qui avait été autorisée par délibérations du 24 février 2021 et du 8 septembre 2021, doit faire l'objet d'une rectification.

Le prix de vente est fixé à 52 300,50 €, conformément à l'avis de France Domaines, pour une superficie de 7 325 m<sup>2</sup>.

**Unanimité**

## 7 – AFFAIRES DU PERSONNEL – Modification du Tableau

**Rapporteur : Monsieur Thierry DAYRE**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la modification du tableau du personnel comme suit :

<u>Création</u>	<u>Suppression</u>
<u>Au 1<sup>er</sup>/04/2021</u> ⇒ trois postes d'Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	⇒ trois postes d'Adjoint Technique
<u>Au 1<sup>er</sup>/06/2021</u> ⇒ un poste d'Agent de Maîtrise Principal	⇒ un poste d'Agent de Maîtrise

**Unanimité**

Pour conclure, M. le Maire informe que l'inauguration de la Maison des Huiles d'Olive et Olives de France et de la Maison de Pays aura lieu le samedi 13 novembre prochain.

Une invitation a été adressée aux Conseillers Municipaux, aux organismes financeurs et aux entreprises...

Puis il cite la revue « Le nouvel Olivier » dont l'édition de l'été 2021 est consacrée principalement à Nyons ce qui valorise notre territoire au sein du monde oléicole.

Il finit en adressant ses remerciements à M. TEULADE, Conseiller Municipal et Président de l'Institut du Monde de l'Olivier pour son implication dans ce projet.

La séance est levée à 20 h 15

Le Maire de NYONS,

Pierre COMBES